

Kellogg France annonce la nomination d'Aurélie Récher au poste de Directrice Commerciale

Paris, octobre 2021 –

Aurélie Récher est nommée Directrice Commerciale de Kellogg France et prendra ses nouvelles fonctions à compter du 15 octobre. Elle succède à Aude Pichaud, partie poursuivre d'autres opportunités professionnelles en dehors du groupe.

Aurélie Récher débute sa carrière en 2003 chez LU comme Chef de Secteur. Elle évolue par la suite comme Directrice Régional des Ventes. Elle occupe ensuite un poste de Category Manager chez LU, la branche biscuits du groupe Danone rachetée par l'américain Mondelez (ex-Kraft) en 2007. Elle est promue Responsable compte-clé (SU, Carrefour) et intervient également sur le Hard Discount.

En 2016, elle rejoint les équipes de Danone France au sein de l'entité Danone Frais en tant que Directrice d'Enseignes. Ses qualités de manager et sa connaissance du terrain lui permettent d'évoluer rapidement dans le groupe en occupant différentes fonctions stratégiques au sein de la direction commerciale : Directrice des Clients Nationaux puis Directrice Nationale des Ventes (depuis 2020).

Elle reportera à Olivier Kac, Directeur Général de Kellogg France. Dans ses nouvelles fonctions, Aurélie Récher aura la responsabilité de poursuivre le développement commercial du leader des céréales du petit déjeuner en France dans un contexte sans précédent, avec pour objectifs prioritaires la croissance des trois secteurs d'activité de l'entreprise (céréales, barres de céréales et snacking salé).

Aurélie Récher est diplômée de l'Institut Commercial de Nancy (ICN).

A propos de Kellogg France

La vision de Kellogg France est celle d'un monde bon et équitable, où les gens ne sont pas juste nourris, mais épanouis. Nous œuvrons pour créer des jours meilleurs, et une place à table pour tous, grâce à nos marques reconnues. Leader sur le marché des céréales petit-déjeuner avec 40% de part de marché, Kellogg France compte 180 employés. Notre portefeuille rassemble des marques iconiques comme [®]Coco Pops [®]Kellogg's Corn Flakes [®]Extra [®]Frosties [®]Miel Pops [®]Rice Krispies [®]Smacks [®]Trésor [®]Kellogg's Special K [®] ou encore [®]Pringles. En 2020, Kellogg France a lancé la démarche RSE « Cultivons la Simplicité » et s'engage à promouvoir des modes de production et de consommation toujours plus sains et durables, tout en répondant aux attentes des consommateurs et en limitant son impact sur l'environnement. Visitez www.kelloggs.fr

Contact presse :

Justine Fortuny – Chargée de communication de Kellogg France – justine.fortuny@kellogg.com
Hélène Boyer - Responsable communication de Kellogg France – helene.boyer@kellogg.com

Visuels disponibles sur demande